



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Traction

Montreuil, le 3 février 2025

CONTINGENTS DE NIVEAUX ADC

VÉRITABLE PROVOCATION !

La Direction ne se cache plus derrière ses volontés d'austérité pour tous les métiers.

Le volume de contingents de niveaux attribués cette année à la traction reste très insuffisant.

Si les mobilisations des cheminots, depuis plusieurs années, ont permis d'améliorer les dispositifs existants, et notamment ceux de fin de carrière, le volume de niveaux reste insuffisant.

RÉDUCTION DRASTIQUE DES EFFECTIFS ET RÉFORME DESTRUCTRICE

Au fil des années, et ce de manière constante, la direction diminue les quotas de niveaux attribués aux ADC en raison de la baisse du nombre de cheminots éligibles. La diminution des effectifs, notamment parmi ceux ayant un statut, la liquidation de Fret SNCF avec le transfert imposé des ADC, ainsi que ceux transférés dans des filiales voyageurs, impactent directement les parcours professionnels (niveaux et PR). L'arrêt du recrutement au statut, prévu par la réforme controversée de 2018, a été largement anticipé par les directions ces dernières années, ce qui accélère cette tendance.

LES MESURES D'AMORÇAGE 2025 DES PARCOURS FIN DE CARRIÈRE SUFFISENT POUR LA DIRECTION

Afin d'éliminer les inégalités salariales, la CGT exige l'instauration d'une grille salariale unique et commune pour tous les cheminots. Cette grille doit garantir la reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle, une évolution de carrière avec une progression salariale automatique, l'attribution d'un treizième mois pour tous, ainsi qu'un salaire mensuel de 2 000 euros brut dès le début de carrière, même sans diplôme ni expérience.

LA DIRECTION S'ACHARNE AUSSI SUR LA TRACTION

Le compte n'y est pas ! Le volume de niveaux TB3 pour l'exercice 2025/2026 est de seulement 200, soit une nouvelle baisse de 35 niveaux par rapport à l'an passé. Le volume de niveaux TA2 s'établit, quant à lui, à 22, soit une diminution de 36 niveaux par rapport à 2024.

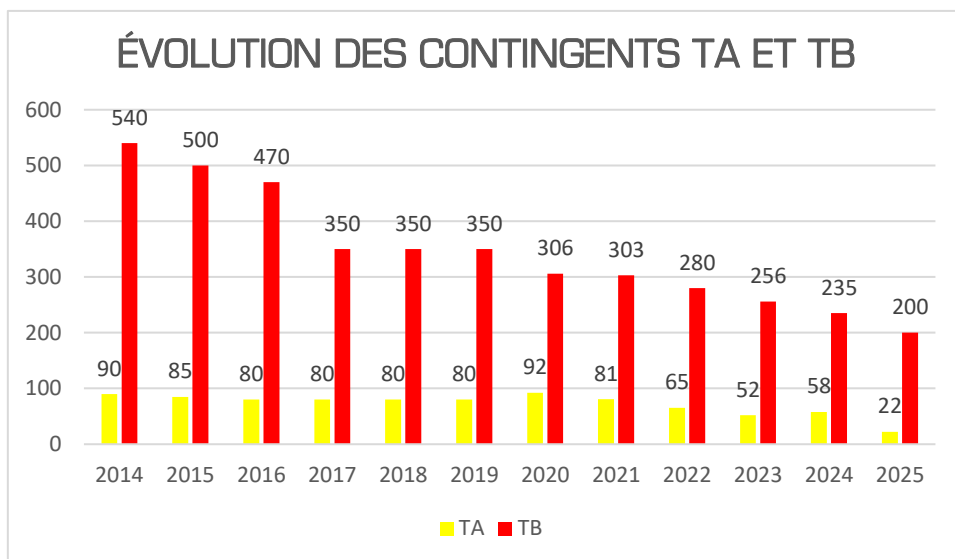
Les cheminots de la traction sauront apprécier la reconnaissance de leur entreprise ! Ils resteront plus longtemps sur la dernière PR avant de changer de niveau.

La CGT revendique :

- La suppression du TB1 ;
- L'application de l'ancienneté TA pour accéder au niveau 3 chez les TB (ex-renvoi 4 du dictionnaire des filières) ;
- Une nouvelle grille de rémunération commune pour tous les cheminots statutaires et contractuels.



	TOTAL EFFECTIF TA	TOTAL EFFECTIF TB
2014	2 114	12 102
2015	2 062	11 852
2016	2 268	11 561
2017	2 332	11 433
2018	2 294	11 367
2019	2 097	11 405
2020	1 915	11 393
2021	1 603	11 236
2022	1 422	10 995
2023	1 295	10 602
2024	1 085	10 060



Répartition des niveaux TA2 et TB3 pour l'exercice 2025/2026

Circonscriptions de notations	Nombre de TA éligibles au niveau TA2	Ancienneté (en mois) éligibles au 31 décembre 2024	Nombre de TB éligibles au niveau TB3	Ancienneté (en mois) éligibles au 31 décembre 2024
CSE VOYAGEURS SIÈGE				
CSE TGV EST	1	63		108
CSE TGV NORD	1	53		
CSE TGV SUD EST	1	62	2	120.83
CSE TGV ATLANTIQUE		44		
CSE TER AURA	2	50,50	27	115.82
CSE TER BOURGOGNE FRANCHE-COMTE			6	117.89
CSE TER BRETAGNE			6	119.94
CSE TER CENTRE VAL DE LOIRE			8	115.04
CSE TER GRAND EST	1	71	13	127.22
CSE TER HAUTS DE FRANCE	2	57,60	18	115.32
CSE TER NOUVELLE AQUITAINE			12	118.14
CSE TER OCCITANIE			9	117.15
CSE TER PACA		37	13	116.15
CSE TER PARIS NORMANDIE			10	116.46
CSE TER PAYS DE LOIRE			9	114.96
CSE TRANSILIEN CNU	3	47,88	16	116.30
CSE TRANSILIEN D&R			7	117.19
CSE TRANSILIEN EPT4	10	57,96	13	117.58
CSE TRANSILIEN HBK	1	53,50	12	116.40
CSE TRANSILIEN LAJ		62	19	115.14
Total	22		200	
Ancienneté moyenne sur les niveaux TA1 et TB1/TB3 des ADC éligibles		54,95 mois		116,97 mois

**ENSEMBLE,
GAGNONS SUR NOS REVENDICATIONS !**